BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(N° 5. — MAI 1850.)

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 29 AVRIL 1850,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. MONMERQUÉ, VICE-PRÉSIDENT.

M. le président, après l'approbation du Conseil, proclame membres de la Société :

775. M. E. Vaney, avocat, rue d'Antin, n° 3, présenté par M. Geoffroy-Chateau ;

776. M. Eugène Bottée de Toulmon, présenté par M. de La Villegille.

Ouvrages offerts.

De la part de la Société des Antiquaires de Picardie :

Un numéro de son *Bulletin* terminant le troisième volume de ce Recueil, qui comprend les années 1847, 48 et 49.

De la part des auteurs :

Esquisses dijonnaises, municipales et parlementaires, pour servir d'introduction à l'histoire de la commune et du parlement pendant le moyen âge et depuis la réunion du Duché à la couronne jusqu'à la révolution de 1789, par M. de Lacuisine, président de l'Académie des Sciences de Dijon, conseiller à la Cour d'appel ; Ire partie : — *La Commune, période municipale*. Dijon, 1850, 1 vol. in-8°, 120 p.

Le *Géant Valens*, par M. J. de Witte, extr. de la *Revue numismatique* de 1849. Paris, in-8°.

L'*Expiation* d'*Oreste* : explication d'un vase peint ; par le même. Paris, 1850, in-8°.

De la part de M. J. Renouard, éditeur :

Dictionnaire géographique et statistique, par M. Ad. Guibert, 12e et dernière livraison. Paris, 1850, 1 vol. in-8°.

Histoire de la famille, par M. C. Leynadier. Prospectus de cet ouvrage qui forme 1 vol. in-8°. Paris, 1850.

Correspondance.

M. de Barante exprime ses vifs regrets d'être empêché, par son éloignement indispensable de Paris, de présider la prochaine assemblée générale de la Société.

M. de Parieu, ministre de l'instruction publique, informe le Conseil qu'après en avoir conféré en conseil de l'Université, il approuve le choix des dix volumes proposés pour composer le prix spécial d'Histoire de France, qui doit être décerné, au nom de la Société, dans le concours général de 1850.

M. le docteur W. Holland, secrétaire de la Société littéraire de Stuttgart, adresse la liste des travaux historiques publiés par cette Compagnie savante, depuis sa fondation en 1839.

M. L. Vol de Conantray adresse, de Compiègne, une notice extraite de l'*Echo de l'Oise*, n° du 26 avril 1850, concernant des découvertes d'antiquités romaines récemment faites à Champlieu (arrondissement de Senlis). Cette notice est reproduite dans ce même n° du Bulletin, p. 267.

M. VarnKœnig, professeur de droit à l'Université de Tubingue, demande qu'on veuille bien lui adresser en cette dernière ville les envois de la Société.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des publications :

Bibliographie des Mazarinades. Le tome 1er est terminé.

Le Conseil autorise la mise sous presse immédiate du tome II.

Comptes de l'Argenterie : 6 feuilles sont tirées.

Vie de saint Louis, t. VI et dernier. M. de Gaulle continue sans relâche la rédaction de la table générale de l'ouvrage. Il prend l'engagement de terminer le volume pour le mois d'août prochain.

Orderic Vital. M. A. Le Prevost s'occupe toujours très-activement, autant que sa vue peut le lui permettre, de la collation et des annotations du texte du quatrième volume. La moitié au moins en est préparée.

— Sur la demande de M. Monmerqué, la séance générale de la Société est remise au lundi 13 mai.

M. de Chabrier, garde général des Archives nationales, et M. Guérard, directeur de l'École des Chartes, ont bien voulu mettre, de nouveau, la salle des cours de l'École à la disposition de la Société, pour cette réunion.

L'ordre du jour est ainsi fixé :

Discours de M. le président ; — Rapport du secrétaire et des censeurs ; — Lecture d'un Mémoire de M. V. Le Clerc sur des poésies françaises historiques du XIII^e^ siècle ; — Renouvellement du quart des membres du Conseil sortant en 1850, conformément au règlement ; — Remplacement de M. Bottée de Toulmon, décédé, et de MM. Guessard et Gadebled, démissionnaires ; — Élection de deux censeurs pour l'exercice de 1850.

La séance est levée à quatre heures et demie.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ,

TENUE LE 13 MAI 1850,

Dans la salle des cours de l'École des Chartes, aux Archives nationales,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. MONMERQUÉ, VICE-PRÉSIDENT,

EN L'ABSENCE DE M. DE BARANTE.

Discours de M. Monmerqué, membre de l'Académie des Inscriptions, vice-président de la Société de l'Histoire de France.

M. le président prononce le discours suivant :

MESSIEURS,

« La Société de l'Histoire de France, fondée en 1834, compte seize années d'existence ; le but de ses fondateurs a été heureusement atteint ; une série déjà nombreuse d'anciens historiens de la France a été publiée ; quelques-uns ont été reproduits d'après des manuscrits qui présentaient d'utiles et nouvelles leçons ; divers Mémoires sur notre histoire ont été mis au jour pour la première fois. Notre col-

lection, portée au nombre de quarante-quatre volumes, prend une place honorable dans toutes les grandes bibliothèques de France et de l'étranger. De nouveaux documents, dont la plupart étaient restés inconnus, sont disposés pour la publication, et, d'ici à peu de temps, ils viendront enrichir vos tablettes.

« Vous le voyez, Messieurs, vous n'avez qu'à vous applaudir d'avoir accueilli une pensée créatrice et féconde en bons et importants résultats. Il est une foule d'ouvrages utiles, nécessaires à la science historique de la patrie, dont le commerce de la librairie ne pouvait entreprendre la publication. Un petit nombre d'amateurs viendrait, sans aucun doute, encourager de généreux efforts, mais le public, naturellement insouciant, distrait par de frivoles lectures, ne se présenterait pas en nombre suffisant, et les livres les plus essentiels deviendraient une charge accablante pour le libraire qui n'aurait consulté que son dévouement à la science. Il fallait donc qu'une société se chargeât de mettre en lumière des monuments historiques, dont chaque année de retard pourrait amener la destruction, et cette société, Messieurs, c'est la nôtre.

« Ce n'est pas une gloire médiocre de marcher à distance, mais parallèlement avec la grande collection des *Documents inédits sur l'histoire de France*, dont la première pensée est due à M. Guizot; pensée fructueuse qui a fait exhumer mille trésors littéraires, et qu'ont depuis continué de féconder MM. les ministres de l'instruction publique qui lui ont succédé; MM. Villemain, Cousin, Salvandy, de Falloux et M. de Parieu, ministre actuel. Il est loin de notre pensée de comparer les produits de nos modestes et consciencieux efforts à une collection nationale qui, chaque année, accomplit des travaux comparables à ceux des vénérables et savants Bénédictins, et dont l'exemple a produit en Europe les plus heureux effets. Vous voyez la Belgique, l'Allemagne, la Savoie, devenir nos imitateurs; de toutes parts les sources, compulsées et interrogées, sont mises au grand jour, et une foule de documents, tirés de la poussière des archives et des bibliothèques viennent éclairer les nations sur leurs origines et sur les faits mémorables accomplis, ou soufferts, par leurs pères.

« Nous aurions désiré de comprendre l'Angleterre et l'Écosse dans ce grand mouvement des esprits sérieux; il nous aurait été doux de citer des noms qui méritent la reconnaissance de l'histoire, tels que ceux des Frédéric Madden, des Thomas Wright, des Francisque Michel et Teulet, ainsi que de tant d'autres qui explorent avec succès les riches dépôts de la Grande-Bretagne, et mettent au jour d'importantes publications; mais ces jaloux insulaires, nos rivaux

en tout genre, amateurs passionnés de raretés, semblent ne vouloir travailler que pour leurs sociétés, et publient leurs savants ouvrages à un si petit nombre d'exemplaires que les lecteurs français les entrevoient à peine, et peuvent encore moins se procurer les précieuses curiosités données à un public très-restreint par le *Roxburg club*, la *Cambden society*, la *Surtee society*, le *Bannatine club* d'Écosse, et d'autres réunions savantes dont les noms ne nous sont pas encore parvenus.

« Il ne convient peut-être pas à un ancien membre de la Société des *Bibliophiles françois*, de s'élever contre ce qu'il ose appeler un malheur et presque une faute ; mais vous, Messieurs, qui voudriez rendre vulgaires les documents de notre histoire, vous blâmerez cette étroite parcimonie, et vous regretterez avec nous que des œuvres utiles à tout un pays, et même à l'ancienne Europe civilisée, ne soient pas mises dans un plus grand jour, ainsi qu'il arrive quand, d'une main généreuse, les gouvernements se chargent de ces utiles publications.

« Nous traversons, Messieurs, des temps difficiles ; les esprits tournés vers la politique, sont surtout occupés de la conservation de cette société, née, pour ainsi dire, avec le monde, épurée par la civilisation, devenue en France le type du bien vivre et le modèle de l'Europe ; il reste peu de loisirs à consacrer à l'étude d'un passé qui n'est plus ; le présent nous absorbe et tout l'intérêt se concentre sur nous-mêmes : *être* ou *ne pas être*, comme l'a dit le grand tragique anglais, c'est toute la question qui peut occuper aujourd'hui la France, si justement alarmée ; d'ailleurs, Messieurs, dans ce grand cataclysme de 1848, que de fortunes écroulées, que d'existences bouleversées!!! Aussi, ne serez-vous pas étonnés d'apprendre que plusieurs de nos confrères sont sortis de nos rangs, en nous exprimant de touchants regrets. De nouveaux sociétaires, comme pour nous dédommager, sont venus adhérer à nos statuts, et nous conservons l'espoir que les temps devenus plus calmes et le bon ordre continuant de plus en plus de se maintenir, nous verrons nos pertes se réparer et qu'il nous sera facile de persévérer dans la voie qui nous est ouverte, et de continuer à en supporter le poids et les charges.

« C'est avec un véritable regret, Messieurs, que j'ai l'honneur d'occuper ici la place du savant et spirituel auteur de l'*Histoire des ducs de Bourgogne*, retenu en ce moment loin de Paris. Bien qu'il soit souvent absent, il porte toujours un grand intérêt à la Société de l'Histoire de France, et nous avons la satisfaction de le voir quelquefois venir nous présider. Vous vous souvenez, Messieurs, avec quel zèle éclairé M. de Barante, dans nos séances annuelles, aimait à vous

entretenir de nos travaux, de nos succès obtenus, de nos espérances pour l'avenir. Il jetait un coup d'œil rapide, et cependant approfondi, sur les plus remarquables ou les plus utiles des publications faites dans le cours de l'année qui venait de se fermer. Nous dirons, à son exemple, quelques mots sur les ouvrages récemment distribués.

« Nous avons reçu le deuxième volume du *Journal historique et anecdotique de l'avocat Barbier,* édité par les soins de M. de La Villegille. Cet ouvrage, que son auteur n'avait pas destiné à la publicité, peint les mœurs, les habitudes et de petits faits quotidiens pendant une partie de la régence et du règne de Louis XV. Barbier recueillait les bruits répandus dans Paris, et les anecdotes que dédaigne la sévère gravité de l'histoire ; ses pages sont des espèces de *nouvelles à la main,* précieuses pour un temps où la presse était soumise à une censure qui souvent équivalait à une interdiction.

« Le troisième volume de ce Journal nous est promis par l'éditeur pour une époque rapprochée.

« Le cinquième volume de la *Vie de saint Louis, par Le Nain de Tillemont,* a aussi été publié dans le cours de l'exercice de 1849. M. de Gaulle continue de donner ses soins éclairés à ce livre, résultat des plus immenses recherches, et en faveur duquel une exception a été faite à la règle que la Société de l'Histoire de France s'est imposée de ne publier que des documents originaux.

« Le sixième et dernier volume est sous presse ; il ne tardera pas à vous être distribué.

« Le Conseil de la Société a vu avec une grande satisfaction se terminer dans l'année qui vient de s'écouler, la publication du *Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc,* confié aux soins particuliers de M. Quicherat. Ainsi ces deux procès, si importants pour l'histoire de France au xv^e^ siècle, et qui, jusqu'à présent, étaient imparfaitement connus par les extraits de M. de Laverdy, insérés aux notices des manuscrits, entrés dans le domaine de la science, seront maintenant à la portée de tous les lecteurs. Le savant éditeur y a joint toutes les pièces qui pourraient se rapporter à l'histoire de la Pucelle d'Orléans; on y remarque une lettre signée par l'héroïne française, et découverte depuis peu d'années dans les archives de la ville de Riom. Un *fac-simile* de cette pièce, vraisemblablement unique, est joint à la publication. La Société doit se féliciter d'avoir élevé ce beau monument à la mémoire d'une femme aussi extraordinaire. Il manquait à notre histoire et à la juste reconnaissance due par la patrie à la bergère de Vaucouleurs.

« Enfin, Messieurs, nous vous présentons le premier volume d'un ouvrage curieux et tout à fait singulier. Il est intitulé : *Bibliogra-*

phie des Mazarinades. Ce livre est le fruit des longues et patientes recherches de M. Moreau. L'éditeur fait connaître, dans une introduction assez étendue, les travaux auxquels il a dû se livrer, pour classer, apprécier et juger cette immense quantité de pièces satiriques, volantes et fugitives, que firent éclore la grande et la petite Fronde, durant les années 1649, 1650, 1651 et 1652.

« Distinguer dans cet océan les pièces qui ont pu être composées par les hommes qui dirigeaient ce mouvement, présage et avant-coureur de tant d'autres, en retirer le petit nombre de celles qui ont une valeur ou une signification historique, à raison de leur auteur, comme celles attribuées au cardinal de Retz, au chanoine Joly, au poëte Sarrasin, à l'avocat Patru, au conseiller Portail, au maréchal de l'Hôpital, etc., etc.; éclaircir chaque pièce par une brièvenotice où est indiquée l'occasion qui en amena la publication; faire connaître le degré de curiosité et de rareté qui peut s'y rattacher; tel est le but que s'est proposé M. Moreau, et qu'il paraît avoir atteint.

« Naudé, bibliothécaire du cardinal Mazarin, dans son *Mascurat*, s'était déjà occupé des Mazarinades, mais il n'avait pas d'autre but que de défendre le cardinal contre les attaques d'un essaim de frélons qui revenaient toujours à la charge avec une nouvelle passion; les autres pièces étaient par lui négligées. M. Moreau a embrassé tous ces pamphlets dans son cadre alphabétique; il les décrit, les classe suivant le parti qui les a dictés, et il porte sur eux un jugement. Son travail servira de guide à l'historien dans le choix qu'il lui conviendra de faire au milieu de tant de pièces, dont un grand nombre est justement condamné à l'oubli. M. Moreau aura ainsi rendu un véritable service à notre histoire.

« Cette monographie se composera de trois volumes.

« Il me reste à vous entretenir, Messieurs, d'une négociation, heureusement mise à fin, dont le résultat ne peut être que très-honorable pour la Société de l'Histoire de France.

« Toute société littéraire a la juste ambition d'être utile à son pays, et d'obtenir des marques de l'estime et de la considération publiques. Nous avions la confiance du bien que nous avions fait, et nous éprouvions le désir d'en obtenir un haut témoignage, et en même temps d'encourager la jeunesse à l'étude de notre histoire. Un membre du Conseil a pensé que le meilleur moyen d'y arriver serait que la Société fût admise à l'honneur d'offrir un prix, décerné en son nom par M. le ministre de l'instruction publique, à l'élève de rhétorique qui, au grand concours universitaire, aurait été jugé digne du premier prix d'histoire.

« Le Conseil a embrassé cet avis à l'unanimité. La demande, adressée à M. de Falloux par votre vice-président, a été accueillie par le ministre, après avoir pris l'avis du Conseil de l'Université.

« Il a en conséquence été décidé que la Société de l'Histoire de France donnerait un prix décerné en son nom par M. le ministre de l'instruction publique.

« Ce prix consistera en dix volumes de notre collection, choisis parmi les ouvrages complets; ces volumes seront reliés comme les prix du grand concours. Ils porteront sur le plat les mots : *Prix de la Société de l'Histoire de France*, et au dedans, une légende gravée indiquera la nature du prix et le nom de l'élève qui l'aura obtenu; cette légende sera signée par votre président et par le secrétaire de la Société.

« Ainsi, Messieurs, la Société de l'Histoire de France est admise à l'honneur de participer aux encouragements accordés par l'État à la jeunesse studieuse. M. le ministre de l'instruction publique remettra, au nom de la Société, son prix d'histoire à l'élève couronné. N'est-ce pas, Messieurs, la plus belle récompense et la plus grande marque d'estime que notre Société pût obtenir du gouvernement de la République, que de voir donner cette haute approbation à ses utiles travaux ? Ce noble encouragement ne pourra manquer d'activer et d'accroître ses efforts et son zèle. »

Rapport du secrétaire (M. J. Desnoyers) sur les travaux de la Société de l'Histoire de France, depuis sa dernière assemblée générale en 1849 jusqu'à ce jour.

Le secrétaire lit le rapport suivant sur les travaux de la Société :

Messieurs,

« Si les exigences d'une prudente administration, obéissant aux inquiétudes de chaque jour et à celles d'un avenir incertain, ont imposé à votre Conseil la plus rigoureuse réserve dans les publications de la première année qui a suivi notre dernière révolution politique, elles n'ont du moins apporté aucune interruption à vos travaux. Sous ce rapport, l'année 1848 n'a été marquée pour notre Société que par un peu plus de lenteur dans la distribution des volumes; mais un nombre égal à celui des années précédentes a vu le jour; et cette régularité constante, à laquelle vous êtes habitués, depuis plus de seize années, s'est continuée pour les travaux de l'année 1849, dont nous avons à vous entretenir.

« Sans se laisser décourager par des obstacles de plus d'un genre, le Conseil de la Société de l'Histoire de France a pu continuer, en votre nom, Messieurs, d'offrir un but modeste, mais certain, aux travaux d'éditeurs dont le choix vous honore; une occupation restreinte, mais non interrompue, aux presses qui n'ont pas fait défaut à son zèle, dans ces temps si difficiles à traverser pour toutes les industries; une distraction instructive et intéressante aux esprits fatigués de rêves et de systèmes dangereux, inquiétés par les coupables espérances des partis.

« Grâce à ce triple concours des sociétaires qui sont restés, en très-grand nombre, et malgré plusieurs pertes très-regrettables, fidèles à notre institution, des éditeurs et des commissaires responsables qui ont redoublé d'efforts pour entrer dans des vues dont il comprennent la portée, aux imprimeurs de la Société qui nous ont aidés de leurs ressources, non-seulement des publications depuis longtemps commencées ont pu être les unes achevées, les autres continuées, mais encore des ouvrages nouveaux ont été entrepris. Les lettres se laissent aisément séduire par les espérances qui peuvent leur redonner quelque essor, et la confiance renaît plus vite dans le domaine tranquille des études historiques que dans la sphère agitée des passions politiques.

« Les trois volumes qui représentent l'exercice de l'année 1849 sont :

« Le tome V[e] et dernier des *Procès de Jeanne d'Arc;*

« Le tome V[e] de la *Vie de saint Louis;*

« Le tome II[e] du *Journal du règne de Louis XV, par l'avocat Barbier.*

« Il serait surabondant de vous rappeler encore une fois, Messieurs, les excellents motifs qui ont fixé le choix du Conseil sur ces trois ouvrages si essentiellement divers. Ce choix a été suffisamment justifié par l'opinion publique, par la connaissance que vous en avez vous-même acquise depuis plusieurs années; et l'appréciation si judicieuse que vous venez d'en entendre rendrait ma tâche tout à fait superflue.

« Il suffit donc de me borner à quelques mots, concernant plutôt leur caractère, pour ainsi dire, bibliographique.

« Le cinquième volume des *Procès de Jeanne d'Arc*, édité par les soins de M. Quicherat, avec la surveillance de M. Lenormant, commissaire responsable, termine enfin un de nos ouvrages les plus importants par son étendue, par son caractère profondément national et par la nouveauté des pièces qui le composent. Ce volume renferme le complément et le supplément des témoignages con-

temporains sur Jeanne d'Arc, qui composaient déjà le quatrième volume tout entier. On y trouve les actes et autres pièces authentiques émanés des diverses autorités du royaume, quelques documents relatifs aux honneurs publics rendus à sa mémoire, de courtes notices analytiques, qui prouvent et font parfaitement apprécier l'origine et la valeur de chacune de ces pièces; deux notices littéraires des monuments des deux procès de condamnation et de réhabilitation, rédigées avec la clarté et la précision qu'on devait attendre d'une connaissance approfondie du sujet. Une table très-complète, qui a occupé M. Quicherat pendant plusieurs mois, termine l'ouvrage et devient le guide indispensable pour l'étude de ce vaste monument. Le Conseil a vivement regretté qu'une trop longue interruption apportée à l'achèvement de ce volume, imprimé en grande partie près d'un an avant sa publication, ainsi que la nécessité de terminer sans nouveaux retards un ouvrage dont le premier volume remontait à l'année 1841, et dont la fin était si impatiemment attendue ait rendu impossible l'adjonction tardive d'un travail du savant éditeur sur la vie de Jeanne d'Arc. Espérons qu'il ne sera pas perdu pour les études historiques et qu'il ne tardera pas à paraître dans l'excellent recueil de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, que M. Quicherat enrichit fréquemment de ses intéressants articles.

« Le tome V de Tillemont termine la *Vie de saint Louis* proprement dite. Les soins consciencieux et dévoués que M. de Gaulle, comme éditeur, et M. de Wailly, à titre de commissaire responsable, ont continué de donner, l'un et l'autre, à ce grand ouvrage, justifient de plus en plus le Conseil d'être sorti de ses habitudes en faveur d'un monument historique qui, pour n'avoir point le cachet d'un document original, s'en rapproche cependant le plus par l'authenticité des sources auxquelles il a été puisé et par les nombreuses citations que Tillemont a intercalées dans son récit.

« C'est avec regret que le Conseil s'est vu dans l'impossibilité de vous présenter, Messieurs, aujourd'hui le sixième et dernier volume de cet ouvrage, qui fera infailliblement partie de l'exercice de 1850. Les appendices de Tillemont sur la conquête de Sicile par Charles d'Anjou et sur l'histoire de Guillaume de Saint-Amour, sont imprimés depuis plusieurs mois. Il ne reste plus à composer que les notes de l'auteur et celles de l'éditeur, ainsi que la table générale de l'ouvrage dont celui-ci s'occupe sans relâche, et dont le tiers au moins est déjà rédigé. Il suffit d'avoir consulté, en vue de recherches historiques sérieuses, l'un de nos grands ouvrages d'érudition, et l'on peut le dire sans trop de vanité devant la Société de l'Histoire de France, la plupart des ouvrages publiés sous ses aus-

pices, pour être convaincu que de bonnes tables sont l'une des plus utiles ressources pour l'étude, en même temps que leur rédaction est un des travaux les plus lents et les plus ingrats. C'est ce caractère d'utilité que présenteront les tables de la *Vie de saint Louis*.

« Tout en obtenant de M. de Gaulle la promesse formelle que le sixième et dernier volume serait publié avant le mois de septembre prochain, le Conseil n'a pas oublié que le premier volume ne remontait qu'à l'année 1847; sans comparaison aucune, c'est celui de tous les ouvrages de longue haleine publiés par la Société qui aura paru dans le plus court intervalle de temps possible pour des travaux de cette nature.

« Le *Journal du règne de Louis XV par l'avocat Barbier* est un des ouvrages de votre collection qui a obtenu le plus de succès, par son caractère anecdotique, par sa nouveauté et parce qu'il comblait une lacune considérable dans les Mémoires particuliers du XVIII^e^ siècle, entre ceux de Saint-Simon, qui se terminent à l'année 1723, et ceux de Bachaumont, qui commencent en 1762. C'est précisément à cette dernière année que s'arrêtent ceux de Barbier, qui commencent en 1718. Le deuxième volume que vous avez reçu, Messieurs, en 1849, s'étend de l'année 1733 à l'année 1746. Un troisième volume devait terminer l'ouvrage; il ne tardera pas à être mis sous presse.

« M. de La Villegille avait à remplir une tâche fort délicate en abrégeant et réduisant, suivant le vœu du Conseil, un manuscrit d'environ quatre mille pages in-4° à trois volumes in-8°. Aussi, plus d'une fois, a-t-il partagé avec M. Ravenel, commissaire responsable de cet ouvrage, l'embarras du choix et le regret de ne pouvoir donner plus d'extension au travail qui lui était confié. Ces regrets ont pris, sous la plume d'un des rédacteurs de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, la forme d'une critique qui serait presque de nature à les justifier. En effet, tout en rendant aux Mémoires et à l'éditeur la justice qu'ils méritent, on y signale, ce dont le Conseil ne doutait aucunement, un très-grand nombre de lacunes. Par la sévérité que M. de La Villegille a été contraint d'apporter dans son choix, en conservant les récits les plus piquants, en rejetant surtout une bonne partie des controverses de barreau, des affaires judiciaires de moindre intérêt, des querelles intérieures du Parlement, dont le tableau forme le fond principal des Mémoires au point de vue où l'auteur était placé, en ne négligeant, au contraire, presque aucune des anecdotes concernant la cour et les événements plus généraux, il en avait rendu la lecture plus attrayante et moins uniforme.

« Toutefois, en vue de répondre aux objections qui pourraient se reproduire, ne serait-il pas possible, si le Conseil, d'après l'avis de son comité de publication, le jugeait convenable, de combler, en partie du moins, le vide qu'on signale déjà dans cette publication non encore achevée? Le troisième volume, dont l'impression commencera prochainement, doit comprendre l'intervalle de 1747 à 1762, ou deux volumes du manuscrit original, c'est-à-dire un temps un peu plus long que chacun des deux premiers volumes, des récits beaucoup plus développés et en outre la table générale du Journal. Ne pourrait-on pas consacrer, en partie, un quatrième volume à une table analytique de l'ouvrage entier, dans laquelle les faits seraient disposés selon l'ordre chronologique suivi par l'auteur, et au milieu de laquelle on intercalerait les plus importants des passages omis dans les deux premiers volumes? Ne pourrait-on pas, plus convenablement encore, se borner à y donner une indication sommaire, mais complète, de tous les passages retranchés, ce qui n'empêcherait pas la table alphabétique indispensable pour un livre dans lequel les noms propres figurent en si grand nombre? Les lecteurs auraient ainsi une connaissance parfaite de l'ouvrage original, dont l'importance sera de mieux en mieux appréciée à mesure qu'il sera plus connu, ainsi qu'il en est arrivé pour les Mémoires de Saint-Simon.

« Quoi qu'il advienne de la réalisation de ce vœu (1), vous savez déjà, Messieurs, que deux des volumes auxquels vous avez droit pour l'année 1850, sont le troisième de ce *Journal de Barbier* et le sixième et dernier de la *Vie de saint Louis*.

« Votre Conseil administratif eût désiré de voir terminer aussi, cette même année, l'histoire des XI^e^ et XII^e^ siècles par *Orderic Vital*. Trois volumes de cet important ouvrage sont depuis longtemps entre vos mains; et plus le savoir profond de l'éditeur nous est connu, plus impatient est le désir de voir terminer un ouvrage auquel il a déjà donné tant de soins. M. Aug. Le Prevost a renouvelé récemment au Conseil l'assurance qu'il consacrait, dès à présent, à ce travail, tous les instants que lui laissait libres sa vue malheureusement très affaiblie par la lecture fatigante des manuscrits dont il a su tirer un parti si utile, surtout pour la topographie historique de la Normandie au moyen âge.

« A défaut de ce volume, celui qui complétera, ou plutôt qui commencera les publications de 1850, puisqu'il est déjà en distribution, fait, au contraire, partie d'un ouvrage entièrement nouveau et

(1) Dans sa séance du 3 juin, le Conseil vient de décider que cet ouvrage aurait un quatrième volume, dans lequel il serait fait mention sommaire de tous les passages retranchés.

d'aussi longue haleine. Il comprendra une *Bibliographie* complète et un *choix des Mazarinades*. M. Moreau, qui en avait conçu et mûrement réalisé le plan, a été choisi pour éditeur; le commissaire responsable tout naturellement désigné au choix du Conseil a été M. Ravenel, parfaitement familiarisé avec cette période historique par la publication des lettres de Mazarin et par la préparation des *Carnets originaux* du même ministre, que la Société attend toujours de son dévouement.

« Depuis plusieurs années la *Bibliographie* et le *choix des Mazarinades* avaient été agréés par le Conseil; l'impression en avait été décidée en principe; quelques feuilles même étaient déjà tirées, lorsque la révolution de février 1848 imposa à votre Conseil une réserve prudente, qui a pu céder devant un état de choses plus tranquille et en face des témoignages nombreux de sympathie que notre association a continué de recevoir.

« Si vous voulez bien, Messieurs, vous reporter aux plans qui vous ont été précédemment communiqués de cet ouvrage, vous vous rappellerez qu'il doit se composer de deux parties très-distinctes et presque indépendantes, l'une comprenant la bibliographie analytique des innombrables pamphlets que la Fronde a fait naître, l'autre renfermant un choix sobre et sévère des plus curieuses de ces pièces, tant en vers qu'en prose. Trois volumes sont nécessaires pour la partie bibliographique ; la copie manuscrite en est terminée. Le tome I^er^ ne contient que les titres de quatorze cent soixante et un de ces pamphlets rangés par ordre alphabétique et s'arrête à la lettre F inclusivement. Le nombre de ceux recueillis par M. Moreau dépasse quatre mille. Chacun des titres est précédé, quand il y a lieu, d'une courte analyse indiquant l'objet, l'origine, la date et le nom connu de l'auteur. Une introduction très-bien faite donne à connaître les caractères généraux de ces pamphlets lancés de diverses sources, la plupart avec tant de violence et de turpitude, pendant quatre à cinq années à peine, contre un ministre qui, quoique d'origine étrangère, de basse naissance, ayant pour ennemis le Parlement, le haut clergé dans la personne du cardinal de Retz, les princes, la bourgeoisie, fut cependant maître des destinées de la France, et qui dirigeait presque l'Europe, sans prendre souci de cette tourbe de pamphlétaires déchaînés contre lui. C'était l'expression de la liberté de la presse au XVII^e^ siècle.

« La première partie de l'ouvrage de M. Moreau devra être terminée par une table des noms propres et par une liste alphabétique de tous les imprimeurs et libraires qui ont publié des Mazarinades, tant à Paris que dans les provinces.

« La seconde partie de l'ouvrage, consacrée aux textes des plus curieuses de ces pièces, dont la publication sera subordonnée au succès qu'obtiendra la première, ne pourra contenir moins de deux volumes. Le choix et la copie en sont déjà fort avancés. Mais l'impression ne devra probablement pas commencer avant deux ans.

« Quant aux deux autres volumes de la *Bibliographie,* l'impression va continuer immédiatement, le manuscrit étant depuis longtemps préparé.

« Après avoir mentionné les volumes qui correspondent aux exercices de 1849 et de 1850, je dois vous rappeler, Messieurs, combien d'autres assurent la régularité des publications subséquentes, et vous signaler les plus importants d'entre eux.

« C'est encore parmi les nombreux matériaux de publications qui ont fixé depuis plusieurs années le choix du Conseil, mais dans une sphère tout opposée à celle des Mazarinades, que figurait déjà celui qui, très-vraisemblablement, verra le jour le premier en 1851. Une résolution récente du Conseil en a décidé l'impression immédiate, et déjà elle est assez avancée pour que le volume puisse être achevé avant six mois. Cet ouvrage, dont il a été fait mention dans des rapports antérieurs même à l'année 1848, est le Recueil *des Comptes de l'Argenterie des rois de France, pour servir à l'histoire du costume et de l'ameublement au* XIV^e^ *siècle.* M. Douët-d'Arcq a été choisi pour en être l'éditeur ; le commissaire responsable est M. de Wailly, auquel ses excellents travaux d'histoire et de diplomatique ont rendu si familières les sources originales du moyen âge, et qui a appelé, le premier, l'attention du Conseil sur l'intérêt de ce recueil. C'est la première fois que vous aurez vu, Messieurs, prendre place, au nombre de vos publications, un document de cette nature ; en apparence, sèche, confuse et aride énumération d'objets et de valeurs ; en réalité source des plus neuves, des plus abondantes, des plus authentiques pour l'histoire des mœurs, de la vie privée et des différentes branches de l'art et de l'industrie de nos ancêtres.

« Quoi de plus propre, en effet, à bien faire apprécier la diversité du costume, des étoffes, de l'ameublement et la valeur comparative de ces objets à différentes époques, que les comptes officiels de dépenses des fonctionnaires de la cour, chargés de diriger le choix, l'acquisition de ces objets et d'en régler le payement ?

« L'administration de la maison royale ou de l'*Hostel* se divisait en plusieurs offices, ou départements : le premier, le plus important, était ce qu'on appelait la *Chambre* ou l'*Argenterie;* il con-

cernait exclusivement l'ameublement et l'habillement de la personne du roi et de sa maison ; les autres offices étaient ceux de la paneterie, de l'échansonnerie, de la cuisine, de la fruiterie, de l'écurie et de la fourrière.

« Jusqu'ici M. Douët-d'Arcq s'est borné à la partie de la *Chambre* royale ou de l'*Argenterie*. Trois comptes d'argentiers entreront dans le volume actuellement sous presse. Le plus ancien, celui de Geoffroi de Fleuri, comprend les six derniers mois de l'année 1316 de la dépense de la Chambre du roi Philippe le Long, au moment où il venait de monter sur le trône.

« Le second est un des comptes d'Étienne de La Fontaine, argentier du roi Jean ; document devenu plus célèbre par quelques citations de Ducange et de M. Leber ; il contient un des deux termes de l'année 1352.

« Le troisième consiste en un journal de la dépense du même prince pendant une année de sa captivité en Angleterre, du 1er juillet 1359 au 8 juillet 1360.

« Ces trois comptes à date authentique, suffisants pour donner l'idée la plus complète de ce genre de documents, serviront de base au glossaire qui devra en éclaircir et en mettre en relief les éléments divers. On y trouvera, en outre, intercalés comme pièces à l'appui, de nombreux passages d'autres comptes à peu près contemporains et non intégralement publiés. Cette sorte de dictionnaire de l'industrie française, de la toilette et de l'ameublement de la cour au xiv^e^ siècle, ne sera certainement pas une de vos publication les moins intéressantes. Elle sera d'autant plus recherchée, que ce volume n'est tiré qu'au petit nombre de quatre cents exemplaires.

« Ducange a déjà montré quelles ressources on pouvait tirer de ces comptes originaux et des inventaires mobiliers pour l'histoire des mœurs. Une société littéraire d'Écosse, le *Bannatine club*, publia, il y a quelques années, sous le titre de *Liber domicilii*, un compte des dépenses de la table et de l'écurie du roi d'Écosse Jacques V, de 1525 à 1533, dans lequel se trouvent les renseignements les plus curieux de ce genre, pour une époque beaucoup moins reculée. Dans son édition du *Ménagier de Paris*, livre précieux pour la connaissance de la vie privée des Français au xiv^e^ siècle, M. J. Pichon a montré de quel intérêt est susceptible cette partie de l'histoire nationale. Tout récemment M. Léon de Laborde a tiré le plus heureux parti de documents analogues conservés dans les archives de Lille, pour son *Histoire des arts à la cour des ducs de Bourgogne pendant le* xv^e^ *siècle*.

« M. Douët-d'Arcq, qui, depuis plusieurs années, a senti tout le

prix qu'on pouvait tirer de cette sorte de documents dont il a fait une étude approfondie, vous donnera, Messieurs, sans aucun doute, un très-intéressant travail.

« Si ce premier volume est goûté, comme on est en droit de s'y attendre, l'auteur pourrait, avec l'assentiment du Conseil, y donner suite, en choisissant des comptes différents, émanés de quelques autres officiers de la maison des rois, qui ajouteraient beaucoup aux renseignements que Le Grand d'Aussy a rassemblés dans son histoire, restée trop incomplète, de la vie privée des Français. On y trouverait les éléments et les preuves de l'histoire des Français de divers états, que M. Monteil connaissait si bien, mais dont il a trop cherché à dissimuler l'emploi, dans les cadres divers de son grand ouvrage.

« Cette même confiance qui a entraîné le Conseil à commencer l'impression de deux ouvrages nouveaux, les *Mazarinades* et les *Comptes de l'argenterie*, l'a déterminé pareillement, sur la proposition formelle de son comité de publication, toujours si scrupuleusement réservé dans ses choix, à tirer de l'oubli, où elles semblaient languir depuis trop d'années, les *Chroniques de Froissart*.

« Le Conseil s'est souvenu que cet ouvrage, si renommé, si populaire, avait été l'un des premiers choisis par la Société dès 1834, et l'un de ses premiers engagements envers vous, Messieurs, envers le public et envers le savant éditeur qui avait été signalé dès le principe.

« Comptant toujours sur cette décision primitive du Conseil, M. Lacabane n'avait point interrompu ses travaux ; il avait continué de recueillir abondamment des indications biographiques, chronologiques et topographiques, propres à jeter un nouveau jour sur la plus importante des chroniques du XIV^e^ siècle. Ces longs retards n'ont donc point été perdus pour l'avancement de l'ouvrage. D'un autre côté, dans l'état actuel de la presse et des esprits, une publication d'une aussi grande étendue ne peut être entreprise que par une association solidement constituée, telle que la nôtre, et qui a droit de compter sur l'avenir. M. Lacabane s'est mis de nouveau en rapport avec le comité de publication, et ses engagements formels ont été agréés par le Conseil. L'ouvrage formera dix volumes ; trois seront consacrés au premier livre, le plus important, le plus original, qui s'étend, comme vous savez, de 1325 à 1377, et qui comprend environ le tiers de la chronique. Il formerait à lui seul une publication des plus utiles, alors même que les circonstances interrompraient l'impression du reste de l'ouvrage. Le texte, les notes et les pièces justificatives du premier volume son

prêts ; il ne reste plus à y ajouter que les variantes du manuscrit de la Bibliothèque publique d'Amiens. Vainement jusqu'ici la Société a sollicité la communication de ce texte picard, inédit, auquel la ville d'Amiens et surtout la Société des Antiquaires de Picardie paraissent attacher un prix peut-être exagéré. Dans le cas où une nouvelle tentative resterait sans résultat, le Conseil aurait à décider si l'on devrait passer outre et se contenter, en variantes de textes picards, du fragment manuscrit de la bibliothèque de Valenciennes déjà publié par M. Buchon, ou s'il ne vaudrait pas mieux attendre que les variantes du manuscrit d'Amiens aient été aussi publiées.

« Dans cet état de choses, il suffit de vous rappeler, Messieurs, que, suivant l'engagement de M. Lacabane, un premier volume serait imprimé à la fin de 1850, et deux dans chacune des quatre ou cinq années suivantes. Le Conseil a été si souvent trompé dans ses prévisions même les plus vraisemblables, qu'il est sans doute un peu hardi de préciser dans des limites aussi rigoureusement définitives les époques très-rapprochées d'apparition des nombreux volumes de ce grand ouvrage. Mais en tenant compte des difficultés imprévues et inévitables, ainsi que de la nécessité de ne point suspendre d'autres publications déjà commencées et pareillement prêtes à être mises sous presse, nous devons nous féciliter de voir faire un nouveau pas à une œuvre capitale, qui a été déjà pour son consciencieux et savant éditeur l'objet de tant de laborieuses recherches. Le commissaire responsable choisi par le Conseil pour cette grande publication est M. Lenormant, qui a pris un intérêt si profitable à plusieurs autres des plus importants ouvrages de la Société, auxquels il a coopéré à ce titre, et dont il avait, des premiers, proposé la publication, tels que les *Procès de Jeanne d'Arc*, les *Mémoires de Comynes*, les *Mémoires de Marguerite de Valois*, etc.

« Dans le nombre des ouvrages dont la publication a été anciennement aussi décidée par le Conseil, et parmi lesquels il y aura bientôt à faire un nouveau choix, nous devons vous rappeler les suivants :

« Les *Mémoires inédits de Beauvais-Nangis*, depuis longtemps tout prêts pour l'impression, dont notre collection sera enrichie par les soins de M. Monmerqué, et qui réuniront les différents genres de mérite qui caractérisent les excellentes éditions dont il a déjà doté l'étude de nos annales. M. Monmerqué se propose de compléter ces Mémoires par diverses pièces accessoires, spécialement par une correspondance inédite de Jacques Dupuy avec le sieur de Grémonville, ambassadeur de France à Venise, en 1643 ;

« Les *Mémoires* pareillement inédits de *Lamothe-Goulas*, sur le

XVII^e siècle, dont M. Monmerqué vous a déjà communiqué plusieurs fragments remplis d'intérêt, et dont la copie est aussi fort avancée ;

« Les *OEuvres historiques de Thomas Basin* (le faux Amelgard), évêque de Lisieux, sur le XV^e siècle, signalées pour la première fois à l'attention du Conseil par notre illustre président M. de Barante. M. Quicherat, désigné pour éditeur, en a déjà fort avancé la transcription ; il se propose d'en poursuivre assez activement le travail préparatoire, dans le courant de cette année, pour espérer pouvoir remettre le tout au Conseil vers la fin de l'hiver prochain ;

« Les *Chroniques des comtes d'Anjou,* ou, pour mieux dire, l'histoire de la féodalité sur les bords de la Loire, ouvrage que MM. Marchegay et André Salmon, animés d'un dévouement vraiment patriotique, continuent d'enrichir de documents nouveaux puisés à toutes les sources, et que le Conseil a choisi comme un puissant encouragement et un modèle à d'autres travaux de ce genre entrepris sur plusieurs points de la France.

« Le voyage que M. Marchegay doit entreprendre très-prochainement en Angleterre, dans le but de copier, pour les archives de la préfecture du département de Maine-et-Loire dont il est conservateur, deux cartulaires précieux de la collection de sir Philipps, le *Code noir de l'abbaye de Saint-Florent de Saumur* et le grand *Cartulaire de Fontevrault,* profitera infailliblement à la publication dont il a été chargé par la Société.

« Les copies des chroniques sont depuis longtemps terminées ; il reste à collationner et annoter les textes. Les auteurs espèrent que ce premier travail pourra être achevé au commencement de 1851. Le recueil des chartes historiques, pour lequel ils n'auront que l'embarras du choix, les occupera durant le reste de l'année ;

« Les *OEuvres historiques de Suger,* confiées d'abord à M. Yanoski, puis à M. l'abbé Arnaud, et que leur importance incontestable pour l'histoire du XII^e siècle nous impose le devoir de vous rappeler chaque année. Les travaux préparatoires ne semblent pas avoir fait de grands progrès ; néanmoins, M. l'abbé Arnaud nous a informés que tous les documents étaient collationnés, traduits, et la plupart des notes rédigées. Il ne resterait qu'à faire la copie au net des chartes de Suger, de sa vie par le frère Guillaume, et à composer les notes sur ces diverses pièces, ainsi que l'introduction. L'éditeur consacre à ces travaux tous les loisirs dont ses fonctions ecclésiastiques et la faiblesse de sa vue lui permettent de disposer ;

« Le *Choix des chroniques originales du moyen âge,* recueil des plus précieux, mais d'une exécution difficile, auquel seront nécessaires la savante direction et la critique sûre et délicate de M. Guérard,

qui en a fait décider en principe la publication, et qui a déjà si utilement coopéré, à titre de commissaire responsable, aux éditions de Grégoire de Tours, d'Éginhard, d'Orderic Vital. Autour de ces chroniques viendront nécessairement se grouper ceux de nos anciens historiens qui nous manquent encore, tels que Frédégaire, dont M. Taranne s'occupe depuis plusieurs années et qui comblerait un vide entre Grégoire de Tours et Éginhard; tels que Nithard, Thégan, le moine de Saint-Gall, entre Éginhard et Richer; tels encore que Sigebert et ses continuateurs du XII^e^ siècle;

« Les *Extraits historiques des Vies des Saints et des Conciles des Gaules* sont aussi des sujets de publication dont nous ne devons point nous lasser de rappeler l'utilité, et qui trouveraient dans un de nos collègues, M. de Maslatrie, un éditeur dont le zèle et l'instruction seraient au niveau de cet important recueil.

« A ces publications si variées et si diverses, qui assurent à notre Société un long avenir de travail et de publications, il nous faut encore ajouter quelques projets soumis au Conseil depuis votre dernière assemblée générale, ou adoptés depuis lors, quoique lui ayant été antérieurement communiqués.

« M. Taillandier a de nouveau appelé l'attention du Conseil sur la possibilité de donner une nouvelle édition de l'ouvrage de Fléchier sur les *Grands jours d'Auvergne*, en augmentant et améliorant, à l'aide de documents originaux conservés dans les archives judiciaires, l'édition donnée par M. Gonod, bibliothécaire de la ville de Clermont, presque en même temps que la proposition de publier ce curieux récit était faite pour la première fois au Conseil par M. Taillandier. Une seconde édition avait été préparée par M. Gonod, peu de temps avant sa mort; il ne paraît pas que le manuscrit resté inédit ait reçu toutes les améliorations dont la première édition était susceptible.

« Un membre du Conseil, dont les avis et les propositions ont toujours le droit d'être accueillis avec faveur, M. A. Le Prevost a transmis en son nom et au nom du vénérable et savant M. de Gerville, l'un des premiers fondateurs de l'archéologie en Normandie, une pensée de publication plutôt qu'un véritable projet. « Ne serait-il pas pos-« sible, a-t-il dit, d'attacher aux travaux de la Société, pour la publi-« cation et la traduction de la chronique de Robert de Torigny, abbé « du Mont Saint-Michel, M. Delile, qui connaît déjà parfaitement, « quoique jeune encore, la topographie historique de la Normandie, « et dont le mérite et les travaux ont été reconnus et couronnés par « l'Académie des Inscriptions? » Le Conseil s'est empressé de rendre justice au mérite de M. Delile, appuyé d'ailleurs sur d'aussi bons ga-

rants, et il sera heureux, nous n'en doutons pas, d'utiliser son zèle et son savoir ; mais en même temps il n'a pas cru opportun de décider, dès à présent, une publication nouvelle, particulièrement intéressante pour l'histoire de Normandie, avant le complément d'Orderic Vital. Il convient aussi de remarquer que la chronique de Robert du Mont, continuateur de Sigebert depuis 1100 jusqu'à 1184, a déjà été parfaitement éditée en 1844 par M. Bethmann, d'après de nombreux manuscrits, dans la précieuse collection des *Monumenta Germaniæ historica*, de M. Pertz (t. VI des *Scriptores*), et que vraisemblablement cette même chronique devrait trouver, au moins en partie, sa place dans la collection de chroniques originales proposée par M. Guérard. Toutefois, le Conseil se féliciterait de pouvoir prouver quelque jour à M. Delile qu'il partage l'estime dont l'honorent ses savants amis et patrons.

« Un des plus anciens membres de la Société, qui a toujours porté beaucoup d'intérêt à ses travaux et le lui a prouvé par plusieurs communications intéressantes, M. Poey d'Avant, receveur de l'enregistrement à Luçon, a offert au Conseil la communication d'un manuscrit qu'il possède, intitulé : *Extrait abrégé des registres de la chambre des monnoies, par Le Cocq, général desdites monnoies, et depuis président en ladite chambre, sous François Ier*.

« M. Poey, qui a étudié à fond ce manuscrit, y signale quinze cents notices au moins, parmi lesquelles, dit-il, il s'en trouve de fort curieuses. Outre des documents monétaires intéressants et pour la plupart inconnus, des indications nombreuses sur l'organisation de l'office de la monnaie, beaucoup de noms d'officiers de cette classe, des renseignements sur la fabrication d'objets d'orfévrerie, etc.; il cite, entre autres, le prix et la date de la fabrication d'une châsse des reliques de saint Louis.

« Le Conseil a cru prudent, avant d'entamer une nouvelle publication d'un intérêt aussi spécial que l'histoire de l'organisation et de l'administration monétaire de la France au XVIe siècle, de voir terminer le volume des *Comptes de l'argenterie*, qui, quoique en différant par une bien plus grande variété de sujets, rentre néanmoins dans le caractère des documents auxquels appartiennent les Registres de Le Cocq. Il serait d'ailleurs nécessaire de vérifier si, dans les grands dépôts de Paris, il n'existe pas, comme cela est vraisemblable, d'autres extraits analogues, ou même les registres originaux de ce général des monnaies ou de quelqu'un de ses contemporains.

« Une autre proposition soumise aussi au Conseil, et qui n'a pas eu de résultat décisif, a été celle de publier une collection nombreuse

de lettres adressées à Huet, évêque d'Avranches, par Bossuet, Fénelon, Bourdaloue et autres écrivains illustres du siècle de Louis XIV. Mais le Conseil s'est souvenu que les originaux, dont les lettres qui lui étaient proposées paraissaient être des copies, avaient été depuis peu d'années vendus en Angleterre, avec la riche collection de manuscrits et d'autographes dont ils faisaient partie. Il serait vraisemblablement fort difficile d'en obtenir une collation sur les originaux, alors même que l'intérêt historique des lettres aurait été reconnu assez grand pour mériter une publication particulière. Il a donc été prudent de s'abstenir provisoirement, tout en remerciant l'auteur de cette intéressante communication, transmise au Conseil par M. Guérard.

« De toutes les propositions adressées ou renouvelées au Conseil depuis votre dernière assemblée, une seule a obtenu un assentiment complet et un commencement d'exécution ; c'est celle des *Mémoires de Daniel de Cosnac,* archevêque d'Aix, vers la fin du règne de Louis XIV. C'est M. Lenormant qui a complétement instruit le Conseil du caractère véritable de ces mémoires et des différences fondamentales que présentent les deux copies qui lui en ont été communiquées.

« Plusieurs fois déjà le Conseil avait eu à s'occuper de cet ouvrage : un premier manuscrit communiqué, il y a plus de quatre ans, par M. le D. Long, de Die, avait déjà fixé son attention, comme offrant un document très-original, très-curieux, sur une époque et sur des événements auxquels l'auteur avait pris une part d'intrigue active, fort peu édifiante sans doute, eu égard surtout au caractère dont il était revêtu, mais très-capable de donner lieu à des récits dignes de piquer la curiosité. Cette première communication resta sans solution définitive.

« Une seconde copie, dont l'existence avait été signalée dès 1847 au Conseil par son possesseur, M. le comte Jules de Cosnac, petit-neveu de l'archevêque d'Aix, excita de nouveau son intérêt ; mais les événements politiques de 1848 suspendirent encore toute résolution à cet égard. Enfin, plus récemment, il y a deux mois à peine, M. Jules de Cosnac a mis à la disposition du Conseil son manuscrit qui a pu être mis en regard de celui de M. le D. Long. M. Lenormant, qui les a attentivement comparés l'un à l'autre, est arrivé à ce résultat imprévu qu'également authentiques l'un et l'autre, également rédigés et même en partie écrits par l'auteur, ils offraient entre eux les plus notables différences sur les mêmes événements dont il avait été témoin, sur les mêmes hommes avec lesquels il avait vécu. Ces deux textes présentent deux époques de la vie et

deux appréciations opposées des mêmes faits sous des jours différents. Il a même été à peu près reconnu que le récit inséré dans les *Mémoires de Choisy*, et qui est présenté comme un extrait des conversations de Daniel de Cosnac, offre aussi de très-notables différences et peut-être une troisième version. On a cru rencontrer dans ces trois rédactions, émanées du même homme, les trois principales époques de sa vie : l'aumônier de Madame, l'évêque de Valence et l'archevêque d'Aix. Quoi qu'il en soit, le Conseil, convaincu de l'intérêt véritable de cette publication, a admis, sur la proposition de M. Lenormant, organe du Comité de publication, qu'on publierait intégralement chacun des deux récits, et peut-être même le troisième. M. Jules de Cosnac a été choisi pour éditeur, avec le consentement de M. le D. Long, qui laisse son manuscrit à la disposition de la Société, à condition qu'on le publie. M. Lenormant a été tout naturellement désigné pour commissaire responsable d'un ouvrage qu'il avait si bien étudié et si justement apprécié.

« Je ne terminerai pas cette énumération des travaux dont le Comité a dû s'occuper depuis votre dernière assemblée générale, sans vous rappeler, Messieurs, l'hommage honorable rendu à vos publications par l'Académie des Inscriptions elle-même dans son dernier concours des Antiquités nationales, en décernant à M^lle^ Dupont, pour son édition de Comynes, la première médaille. Plusieurs fois déjà dans ses précédents concours, la même Académie a fait, si je ne me trompe, un semblable honneur à vos éditions de Grégoire de Tours, d'Eginhard, de Richer et de Guillaume de Nangis.

« Cette justice rendue à vos publications, Messieurs, par le premier corps historique de France et d'Europe, est une des plus nobles récompenses de vos efforts.

« C'est aussi un grand témoignage d'estime, unique jusqu'à ce jour, que vous avez reçu, Messieurs, du Ministère de l'instruction publique et du Conseil général de l'Université, pour la fondation du prix d'histoire, dont M. le président vient de vous faire connaître le but et l'origine. C'est une double sanction de vos efforts et de votre persévérance de quinze années dans la voie que vous vous étiez tracée.

« Ce qui constitue la force de votre association, ce qui garantit sa durée, c'est la critique sévère, la raison calme et réfléchie que votre Conseil apporte dans le choix des publications, et qui fait que, sur plus de deux cents propositions qui lui ont été soumises, souvent des sources les plus respectables, trente à peine ont été votées, mais avec assez de variété pour satisfaire les différents goûts historiques;

« C'est le bon choix des éditeurs, c'est la surveillance active et dé-

vouée des commissaires responsables; double garantie si profitable à la bonne exécution des ouvrages, que le Comité historique du Ministère de l'instruction publique a cru devoir l'adopter récemment dans le plan et sur le théâtre beaucoup plus vastes de ses travaux;

« C'est l'honneur et la moralité, pour ainsi dire, de votre association, exempte de tout charlatanisme;

« C'est l'absence de toute prétention personnelle d'aucun membre de la Société à tirer parti, à son profit, de la valeur considérable d'une compagnie qui compte dans son sein les noms les plus illustres;

« C'est l'absence de tout esprit de parti, de toute rivalité littéraire, de toute distinction d'écoles historiques, dont les plus célèbres représentants sont réunis dans cette Société, comme sur un terrain neutre, où la recherche de la vérité est le but unique des efforts communs;

« C'est la sympathie des véritables amis des études sérieuses pour les monuments de nos institutions, de nos mœurs, de notre vie nationale; contribuant les uns par leurs travaux personnels, les autres par leur coopération non moins utile, quoique moins directe, aux progrès de nos publications;

« C'est enfin l'épreuve décisive des deux difficiles années que nous venons de traverser, et qui nous permet d'être réunis encore aujourd'hui comme en famille, et par une bienveillante hospitalité, avec des espérances d'avenir, dans ce double sanctuaire des monuments historiques les plus précieux et des cours les plus propres à en bien faire apprécier l'utilité. »

Rapport de MM. les censeurs, de Bouis et Houel, sur l'administration et la gestion du fonds de la Société pendant l'exercice 1849.

M. de Bouis, l'un des deux censeurs, lit le rapport suivant :

Messieurs,

« Pour remplir notre mission et pour nous conformer à votre règlement, nous ne vous demanderons que quelques instants d'attention.

« Votre comptabilité n'est ni longue ni compliquée. L'ordre et la régularité de M. le trésorier nous ont rendu la besogne facile. Aussi, comme pour les années précédentes, n'aurons-nous à vous demander que des remercîments pour sa gestion.

« Le comité des fonds, dans l'emploi qui en a été fait, a agi, suivant

les précédents, sanctionnés déjà par votre approbation, avec toute l'économie prudente que vous êtes accoutumés à trouver et à honorer dans vos mandataires.

« Il résulte des registres et des pièces à l'appui soumises à notre examen :

« Qu'il restait en caisse au 31 décembre 1848..		1,328 fr. 39 c.
« Qu'il a été reçu, dans le cours de l'année 1849, pour 49 cotisations arriérées des années précédentes.....	1,470 fr. 00 c.	
« Pour 295 cotisations de ladite année.....	8,850 00	12,647 fr. 65 c.
« Pour vente des ouvrages publiés par la Société.....	2,297 65	
« L'encaisse total, pour 1849, a donc été de....		13,946 fr. 04 c.
« Il a été payé pour impressions, brochages, annonces, frais de rédaction, indemnités, services, emmagasinement, etc.....		13,136 fr. 61 c.
« D'où il suit qu'il restait en caisse au 31 décembre 1849.....		809 fr. 43 c.

« A cet actif en numéraire, il faut joindre : 1° L'accroissement de votre bibliothèque, qui s'est augmentée de cinquante-huit ouvrages ; 2° Quatorze mille deux cent trente-huit volumes, Bulletins ou Annuaires existant en magasin au 31 octobre 1849, suivant l'inventaire dressé à cette époque, et cent soixante-treize volumes imprimés sur papier vélin.

« La publication de quelques volumes a subi de fâcheux retards et le Conseil a regretté avant vous cette lenteur dans l'accomplissement des engagements jusqu'ici remplis avec une rigoureuse ponctualité. Il n'a pas dépendu de lui qu'il en fût autrement. Ses efforts, hâtons-nous de le dire, ne sont restés impuissants que par des raisons de santé les plus légitimes et les plus évidentes.

« Le sixième volume de la *Vie de saint Louis* sera distribué bientôt à tous les sociétaires : le conseil en a reçu la promesse formelle de M. de Gaulle ; nous nous affligeons de la cause et du résultat. Si cela eût été possible plus eût été fait.

« L'*Orderic Vital*, dont la publication a été confiée à notre savant et laborieux confrère M. Le Prevost, forme une lacune insolite dans vos publications, mais le travail de l'érudit éditeur et annotateur ne marche et ne peut marcher qu'avec une grande lenteur, depuis que

sa vue, obscurcie par deux cataractes, ne lui permet plus de lire avec une suffisante rapidité. Instruits maintenant de la cause si triste du retard de cette publication, vous ressentirez la même sympathie que nous pour la courageuse persévérance avec laquelle M. A. Le-Prevost continue néanmoins à remplir la tâche qui lui a été remise.

« Les réclamations des années précédentes sur le service du *Bulletin* paraissent avoir porté leurs fruits. Vous avez pu vous apercevoir, sous ce rapport, d'un progrès. De notre temps une société qui veut bien vivre, doit se mettre constamment en rapport avec le public ; le bulletin mensuel est un des moyens les plus efficaces de propagande littéraire que l'on puisse employer. Les développements qu'on pourrait lui donner, l'extension de publicité qu'on parviendrait à lui faire acquérir, retourneraient sans aucun doute au profit de la société tout entière. Tel qu'il a été publié dans les dernières années, il offrira toujours aux gens d'étude un intérêt réel et mérité; mais ne serait-il pas possible, sans en faire une publication onéreuse, d'en augmenter un peu la partie historique ?

« Sur la proposition d'un de ses membres, le Conseil de votre Société a décidé qu'un grand prix de dix volumes reliés serait offert en votre nom, dans la distribution des prix du grand concours, à l'élève de rhétorique qui obtiendrait le prix d'histoire de sa classe. M. le ministre de l'instruction publique a accueilli avec empressement cette offre de la Société de l'Histoire de France. Vous, Messieurs, qui avez déjà si noblement parcouru la carrière des sciences historiques, ou qui les avez unies dans votre vie à d'autres travaux non moins utiles à la société, vous venez, pour ainsi dire, sur le seuil du collége, tendre de cette façon la main aux jeunes générations, au moment de leur entrée dans le monde, pour les convier à ces solides études qui éclairent l'esprit, lui donnent plus de portée, plus de justice, en même temps qu'elles fortifient le cœur contre les passions et leur funeste entraînement. Puissent-ils apprendre par vos sages exemples à juger les passions politiques par l'histoire et non l'histoire par les passions politiques.

« Sur la demande de l'autorité, le Conseil a pensé qu'il devait s'associer à la formation d'une bibliothèque centrale des prisons par le don de deux ouvrages : la *Vie de saint Louis* et l'*Histoire des Francs de Grégoire de Tours*. C'est avoir pressenti et avoir agi suivant vos intentions dans ces générosités offertes en votre nom, et votre bill d'indemnité ne nous a pas paru douteux un seul instant.

« Malgré les nouveaux membres admis, la Société n'a pu réparer encore les pertes que la mort et les événements de 1848 ont occasionnées dans ses rangs. Il faut espérer que bon nombre de ceux qui

avaient annoncé, sous l'impression première de la révolution, l'intention de nous abandonner, viendront se rallier à nous et reprendre leur coopération à notre œuvre. Le nombre des membres pour 1849 a été de 381, dont 295 seulement avaient acquitté la cotisation pendant l'année. L'expérience a prouvé qu'on pouvait espérer de faire rentrer plusieurs de ces cotisations en retard ; nous pensons donc et vous penserez avec nous, je l'espère, que l'avenir de la Société de l'Histoire de France est assuré, que son œuvre est durable, qu'elle prendra des accroissements d'autant plus profitables à chaque sociétaire, que chacun d'eux aura plus de zèle pour en augmenter le nombre.

« Dans les travaux d'administration de la Société de l'Histoire de France, vous n'avez, Messieurs les membres du Conseil, ni science, ni honneur, ni influence à conquérir ou à maintenir. Les soins si dévoués, si sérieux dont ils sont l'objet de votre part, n'ont d'autre récompense que la satisfaction que vous devez éprouver pour le temps consacré d'une façon si utile pour la science, qu'il me soit permis, au nom de nos confrères, d'y ajouter celui de leur reconnaissance et de vous en payer ici publiquement le tribut. »

M. V. Le Clerc, membre de l'Académie des Inscriptions, lit un mémoire sur des poésies historiques de circonstance, composées en langue vulgaire, pendant le XIII^e^ siècle, en différentes provinces de France (1).

L'assemblée procède au renouvellement du quart des membres du Conseil, sortant en 1850.

Sont élus à la majorité des suffrages :

MM. Crapelet,	MM. A Passy,
de La Villegille,	A. de Pastoret.
Guadet,	Ravenel,
V. Le Clerc,	de Roissy,
Monmerqué,	N. de Wailly.

MM. Busch et J. de Chabrillan, sont élus pour remplacer MM. Gadebled et Guichard, démissionnaires, dont les fonctions cessaient en 1853.

(1) Cette savante et spirituelle notice devant faire partie du tome XXII de l'Histoire littéraire de France, publiée par l'Académie des Inscriptions, ne peut malheureusement prendre place dans le Bulletin de la Société.

MM. Marion et Bordier ont ensuite réuni le plus de suffrages.

MM. de Bouis et Houel sont renommés censeurs pour l'exercice de 1850.

La séance est levée à cinq heures et demie.

II.

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES.

Champlieu (Canton de Crépy, arrondissement de Senlis, Oise). L'historien du Valois a conservé le souvenir de découvertes archéologiques faites sur le plateau de Champlieu, où il prétend que Valentinien III avait établi un camp destiné à maintenir la tranquillité dans le pays des Lètes Sylvanectes.

Suivant M. Carlier, l'emplacement de ce camp était un parallélogramme de six cents toises de longueur sur une largeur de deux cent quatre-vingt-dix toises, s'étendant du nord au sud, sur ce vaste plateau, et on voyait encore, il y a un siècle, un vaste fer à cheval, espèce de demi-lune, de vingt-deux pieds d'élévation, formé de terres rapportées et soutenues intérieurement et extérieurement par deux murs parallèles. Cet ouvrage avait seize toises de profondeur et vingt-quatre d'ouverture. La terrasse pouvait avoir de dix à douze pieds d'épaisseur et finissait en talus. Il y avait deux issues du côté de la campagne en forme d'escalier de pierre, parallèles et voutées en parpaings de quatre pouces d'épaisseur. Dans la profondeur de cette terrasse se trouvaient des souterrains qui s'étendaient d'une extrémité à l'autre.

A trente-six toises plus loin et vis-à-vis de l'enfoncement, on apercevait également, ajoute l'historien du Valois, un amas de débris, seuls vestiges de cinq *tournelles* qui s'y élevaient autrefois et qui ont donné matière à bien des conjectures de la part des savants et des antiquaires.

Quelques personnes ont prétendu que le plateau de Champlieu n'avait pas été seulement un camp romain, mais que la capitale des *Silvanectes* avait d'abord été construite sur cet emplacement, et, dans les vestiges où Carlier retrouvait un camp, ces personnes ont vu au contraire un amphithéâtre destiné aux jeux et aux spectacles.

Des fouilles commencées depuis peu sur des points jusqu'à présent inexplorés, semblent devoir jeter un grand jour sur l'ancienne

histoire de Champlieu. Nous recommandons à l'attention des archéologues la note suivante, qu'on vient de nous communiquer, et dont nous garantissons l'exactitude et la scrupuleuse véracité.

Découverte archéologique à Champlieu.

Des découvertes du plus haut intérêt archéologique viennent d'être faites ces jours derniers dans les environs de Compiègne, au lieu dit *les Tournelles*, dans la plaine de Champlieu, par M. Edmond de Seroux, maire de la commune de Béthisy-Saint-Martin. *Les Tournelles*, emplacement d'un camp romain traversé par la voie romaine dite *Chaussée-Brunehaut*, ne présentent plus, depuis des temps immémoriaux, que des débris épars de briques, de tuiles, de pierres brisées, et deux buttes principales revêtues de gazon. L'une d'elles, la plus grande, qui a la forme d'un fer à cheval, est située au sud et à quarante mètres de la chaussée; l'autre, moindre et de forme irrégulière, est au nord de la voie à laquelle elle est contiguë. C'est en faisant travailler au déblai de cette dernière butte que M. de Seroux a trouvé des restes merveilleusement conservés d'un monument antique, dont la forme et la nature ne peuvent être jusqu'ici que conjecturées, mais qui sans doute appartenait à l'un de ces camps permanents, *castra stativa*, ou peut-être un de ces *oppida* que les maîtres du monde établissaient en façon de places de guerre, dans les pays qu'ils colonisaient, ou dont ils soumettaient les anciens habitants à leur domination.

Quoi qu'il en soit, parmi les pierres taillées qu'on y retrouve et qui sont en général de grande dimension, la plupart présentent des sculptures en ronde-bosse d'une grande beauté, qui semblent l'œuvre d'artistes grecs venus à la suite des Romains. Parmi les pierres sculptées extraites jusqu'à ce jour, on remarque une tête colossale de femme du style le plus pur, une bacchante, un Mercure, un jeune guerrier coiffé du casque grec, un groupe de Jupiter et Léda, une Diane chasseresse, un chasseur, des torses, des groupes variés, des animaux fantastiques, des fûts de colonnes cannelées, des chapiteaux ioniques et corinthiens, des restes d'entablements et de frontons ornés d'oves, de feuilles d'acanthe, etc. En général, tout ce qui a été retrouvé est d'une grande richesse d'ornementation et porte le cachet d'une époque éminemment artistique.

La forme des grandes pierres sculptées semble généralement annoncer qu'elles faisaient partie de pieds-droits. Toutes ces pierres seraient-elles les restes d'un arc triomphal, du prétoire

d'un camp impérial, d'un grand monument d'art élevé en l'honneur des conquérants, d'un panthéon qui devait rappeler aux Romains la patrie absente ?

Les travaux ultérieurs pourront seuls résoudre ce problème; car dans l'état de désordre où pierres sculptées et autres sont retrouvées, il est encore impossible à la pensée de rien reconstruire avec un peu de certitude. Peut-être les constructeurs des monuments postérieurs connus sous le nom des *Tournelles*, ont-ils sans plus de façon entassé pêle-mêle, dans un but purement militaire, les somptueux débris du monument antique.

Indépendamment des pierres sculptées, qui sont toutes en pierre ordinaire du pays, on retrouve une grande quantité de dalles en pierre fine de Senlis, et quelques armes profondément rouillées, telles que lames de sabres, fers et talons de lances.

Le bel état de conservation, la pureté de style des sculptures de Champlieu, les rendent dignes, pour la plupart, de prendre place dans nos musées nationaux, et ils ne peuvent manquer de fixer au plus haut degré l'attention des archéologues, des historiens et des artistes. (Communiqué par M. L. Vol de Conantray.)

III.

BIBLIOGRAPHIE.

202. — *Féodalité (la) dans les batailles au* XIV^e^ *siècle*, ou Étude sur les causes des désastres dont la Flandre, la France et la Suisse ont été le théâtre. In-8° de 2 feuilles. Paris, imprimerie de Martinet.

Extrait du *Spectateur militaire*, cahiers de février et mars 1850; articles signés Charles-Louis de Beaufort, capitaine au 25^e^ léger.

203. — *Galerie nationale des notabilités contemporaines*. Annales biographiques des principaux fonctionnaires, des représentants, conseillers d'État, diplomates, magistrats, des membres du clergé, de l'administration et des finances, des officiers supérieurs de l'armée et de la marine, et de savants, littérateurs, artistes et industriels distingués de la France; par une Société de gens de lettres et d'historiens, sous la direction de E. Saint-Maurice Cabany, rédacteur en chef. Tome I. In-8° de 26 feuilles 1/2. Paris, imprimerie de M^me^ Smith.

204. — *Histoire de l'ancienne infanterie française;* par Louis Susane, capitaine d'artillerie. Tome II. In-8° de 26 feuilles 1/4. Paris, imprimerie de Vrayet de Surcy, librairie de Corréard. Prix..... 7 fr. 50 c.

205. — *Histoire des ducs de Guise;* par René de Bouillé, ancien ministre plénipotentiaire. Tome IV. In-8° de 33 feuilles. Paris, imprimerie de Duverger, librairie d'Amyot. Prix..... 6 fr.

Ouvrage terminé.

206. *Histoire générale des traités de paix et autres transactions principales entre toutes les puissances de l'Europe,* depuis la paix de Westphalie, ouvrage comprenant les travaux de Kock, Schœll, etc., entièrement refondus et continués jusqu'à ce jour par le comte de Garden, ancien ministre plénipotentiaire. Tome VII. In-8° de 30 feuilles. Paris, imprimerie de Crapelet, librairie d'Amyot. Prix..... 7 fr. 50 c.

207. — *Inventaire des tableaux, livres, joyaux et meubles de Marguerite d'Autriche,* fille de Marie de Bourgogne et de Maximilien, empereur d'Allemagne, fait et conclu en la ville d'Anvers, le XVII d'avril M. V^c^. XXIV, document inédit, publié par le comte de Laborde, membre de l'Institut. In-8° de 2 feuilles 1/4. Paris, imprimerie de Crapelet, librairie de Leleux.

208. — *Lanfranc, Notice biographique, littéraire et philosophique;* par M. A. Charma, ancien élève de l'École normale, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Caen. Paris, librairie de Hachette. In-8° de 160 pages.

209. — *Lettres inédites de Marie-Adélaïde de Savoie, duchesse de Bourgogne, précédées d'une Notice sur sa vie.* In-8° de 3 feuilles 1/2. Imprimerie de Crapelet, à Paris.

Tiré à 30 exemplaires. Extrait des *Mélanges de la Société des Bibliophiles françois.*

210. — *Manuel de l'amateur d'estampes,* contenant : 1° un Dictionnaire iconographique, dans lequel sont décrites les estampes rares, précieuses et intéressantes, avec l'indication de leurs différents états, et des prix auxquels ces estampes ont été portées dans les ventes publiques, tant en France qu'à l'étranger, depuis un siècle; 2° un Répertoire des estampes dont les auteurs ne sont

connus que par des marques figurées ; 3° un Dictionnaire des monogrammes des graveurs ; 4° une table des peintres, sculpteurs, architectes, dessinateurs, d'après lesquels ont été gravées les estampes mentionnées dans l'ouvrage, avec renvoi aux artistes qui ont reproduit leurs œuvres ; 5° une table méthodique des estampes décrites dans le *Dictionnaire iconographique* et dans le Répertoire ; et précédé de considérations sur l'histoire de la gravure, sur ses divers procédés, le choix des estampes et la manière de les conserver ; par M. Ch. Le Blanc, de la Bibliothèque nationale. Ouvrage destiné à faire suite au *Manuel du Libraire et de l'Amateur de livres*, par M. J. Ch. Brunet. In-8° d'une demi-feuille. Paris, imprimerie de Guiraudet, librairie de Jannet.

211. — *Mémoire sur les manuscrits de la Bibliothèque de l'École de Médecine de Montpellier*, contenant la correspondance de Christine de Suède ; par Achille Jubinal. In-8° d'une feuille et demie.— Imprimerie de Beau, à Saint-Germain en Laye. Paris, librairie de Didron. Prix..... 1 fr. 50 c.

212.—*Notice historique sur le château de la Bourdaisière*, depuis sa possession par la famille du maréchal de Boucicaut I^er^, au commencement du XIV^e^ siècle, jusqu'à sa destruction en 1771 ; par M. le duc de Choiseul, ministre de Louis XV. In-12 de 8 feuilles, plus une lithographie. Imprimerie et librairie de Mame, à Tours.

213. — *Notice statistique et historique sur Pontgouin ;* par Leroy, percepteur à Pontgouin. In-12, d'une feuille 1/6 ; à Chartres, imprimerie et librairie de Garnier.

214. — *Notice sur la vie et les œuvres de François Girardon*, de Troyes, sculpteur ordinaire du roi, chancelier et recteur de l'Académie royale de peinture et de sculpture, inspecteur général des ouvrages de sculpture ; par M. Corrard de Breban. 2^e^ édition. In-8° de 3 feuilles 1/2, plus une couverture imprimée. Troyes, imprimerie de Cardon, librairie de Fèvre ; Paris ,librairie de Deflorenne.

215. — *Recherches historiques sur les costumes civils et militaires des gildes et des corporations de métiers, leurs drapeaux, leurs armes, leurs blasons ;* par Félix de Vigne, peintre, avec une introduction historique par J. Stecher, professeur agrégé à l'Université de Gand. Gand, imprimerie de Gyselynck ; Paris, librairie de Dumoulin. In-8° de 82 pages avec 36 planches.

216. — *Recherches sur les Diablinthes et sur les origines du pays*

de la Mayenne, contenant les réponses aux objections contre l'existence de l'ancien évêché de Jublains, et quelques notes ou éclaircissements sur le pays de la Mayenne, antérieurement au x^e^ siècle. In-8° de 8 feuilles. Laval, imprimerie et librairie de Godbert.

217. — *Relation des principaux événements de la vie de Salvaing de Boissieu*, premier président en la chambre des comptes du Dauphiné, suivie d'une critique de sa généalogie; par Alfred de Terrebasse. Lyon, imprimerie de Louis Perrin; Paris, librairie de Techener. 1850. In-8° de 215 pages. Prix..... 7 fr.

218. — *Roman (le) du chevalier de la Charette;* par Chrétien de Troyes et Godefroy de Laigny. In-8° de 15 feuilles. Imprimerie de Regnier, à Reims; librairie de Techener à Paris.

Collection des poëtes champenois, antérieurs au XVI^e^ siècle.

219. — *Statues (les) du porche septentrional de Chartres*, ou explication de la présence des statues de la Liberté, de la Santé, de la Beauté, de la Volupté, de l'Honneur, sur les basiliques chrétiennes, et les quatre animaux mystiques, attributs des quatre évangélistes; ouvrage qui a été l'objet d'une mention honorable à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; par M^me^ Félicie d'Ayzac, dame de la maison d'éducation de la Légion d'Honneur. Imprimerie de Prevot et Drouard à Saint-Denis; librairies de Leleux et de Dumoulin, à Paris. In-8° de 120 pages avec planches.

220. — *Testament de Guichenon*, précédé d'une notice biographique, et suivi d'une généalogie; par Philibert Le Duc. In-12 d'une feuille 2/3. Imprimerie de Milliet Bottier, à Bourg.

Travail lu à la Société d'émulation de l'Ain, et extrait du journal rédigé par ses membres.

221. — *Un mot sur Loys de Berlaymont*, archevêque et duc de Cambrai; par M. Combier. In-8° d'une feuille 1/2. Imprimerie de Deligne à Cambrai.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.